

REGLEMENT INTÉRIEUR DU 7^{ème} SALON « FOSSILES & MINÉRAUX de
VAISON LA ROMAINE »

[Article 1 – DATES ET HEURES D'OUVERTURE](#)

Samedi 12 et dimanche 13 SEPTEMBRE 2026 de 09h30 à 17h30

[Article 2 – LIEU](#)

ESPACE CULTUREL : 105 av François Mitterrand, 84110 VAISON LA ROMAINE
Centres culturels, maisons des arts

[Article 3 – RÉSERVATION](#)

La demande de réservation doit être adressée le plus tôt possible, accompagnée du montant total de l'inscription.

En cas de nécessité les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de mètres à attribuer à chaque exposant.

En cas de désistement avant le 01 Juin 2026 sur justificatif, le chèque d'inscription vous sera retourné ou détruit (à votre demande). **Au-delà, seuls 40 % du total de la réservation vous seront remboursés.**

[Article 4 – PRIX DE LA LOCATION-PAIEMENT](#)

Le prix du mètre linéaire est fixé à 55 € pour la durée de la bourse,
Soit **99 €** le prix de la location de la table (**1m80 x 0.80**)

[Article 5 -INSTALLATION DES STANDS](#)

Les tables proposées sont en plastique dernière génération
Arrivée des exposants :

VENDREDI 11 Septembre 2026 de 14h à 18h où SAMEDI 12 Septembre 2026 de 07h 30 à 09h Le stand doit être entièrement installé 30 min avant l'ouverture au public le samedi matin. Les emplacements non occupés seront à la disposition des organisateurs sans remboursement.

[Article 6 – PRÉSENCE DES EXPOSANTS](#)

Présence sur votre STAND à l'ouverture des portes fixée la veille.

[Article 7 – PRÉSENTATION DU STAND](#)

Une présentation soignée est demandée. Le tissu doit recouvrir intégralement le devant de la table et doit être **ignifugé de catégorie M1**. (Vous devez posséder une attestation datant de moins de 5 ans) Les prix devront être clairs et visibles et chaque échantillon présenté aura son nom ainsi que sa provenance. Les indications telles que « Remise spéciale » ou « Soldes » ne sont pas autorisées.

[Article 8 – ASSURANCES](#)

-L'association décline toute responsabilité quand aux vols, dégradations, litige avec le service de la DRAC, des Douanes et des impôts et tout autre sinistre pouvant survenir pendant le salon ainsi que les dommages causés aux locaux, même en dehors des heures d'ouverture, le centre culturel étant fermé.
-Chaque exposant doit avoir sa propre assurance pour garantir tous risques liés à son stand ou matériel mis à disposition et joindre obligatoirement l'attestation au dossier d'inscription valide aux jours de la bourse 2026

-Chaque exposant ayant sa propre assurance renonce à tous recours contre
JB Spéléology and Minerals et son assureur MMA Vaison.

[Article 9 – SÉCURITÉ](#)

Les conditions de sécurité ainsi que les contraintes particulières éventuelles liées à la salle vous seront communiquées sur place.

-Les issues de secours doivent rester libres.

- La salle n'est pas surveillée, en cas de vols ou dégradation durant le weekend, dès la mise en place, l'association organisatrice ne sera pas responsable. Vous renoncez à tous recours contre JB Spéléology and Minéraux.

[--Article 10 – STAND](#)

80% minimum de la surface de chaque stand d'exposition devra présenter des spécimens minéralogiques naturels : minéraux, fossiles, pierres fines non montées : exception faite pour les participants exposant des documents ou ouvrages à caractère géologique, du matériel optique.

-Le déménagement des stands doit se faire impérativement **le dimanche soir entre 18h et 21h**

[Article 11 – SONT STRICTEMENT INTERDIT](#)

Les concrétions de grotte, les coquillages, les coraux, les minéraux teintés (Agate bleu, rose, etc...), les minéraux de synthèse (article R5116 de la santé publique),

[Article 12 – EMBLACEMENT](#)

Les organisateurs ne garantissent pas l'emplacement identique à celui occupé l'année précédente. L'emplacement attribué est nominatif et ne peut en aucun cas être cédé ou sous loué à une autre personne.

[Article 13 – TICKETS D'ENTRÉE du public](#)

Le prix d'entrée au public pour un adulte est de **2 Euros** et gratuit en dessous de 12 ans.

[Article 14 – INSCRIPTION](#)

Votre acceptation comme votre inscription vous seront confirmés. (Email+ sms)
Il constituera la preuve de votre participation à la bourse de Vaison la Romaine.

[Article 15 – PROTOCOLE SANITAIRE– COVID19](#)

Chaque stand doit disposer d'un gel désinfectant hydroalcoolique et le port du masque est obligatoire.

[Article 16 – ANNULATION DE LA MANIFESTATION](#)

En cas d'annulation de la manifestation pour cause d'évènement majeur, il ne sera procédé à aucun autre dédommagement que le remboursement du montant versé.

Le comité Organisateur

Date et signature (Suivi de la mention "Lu et approuvée")